L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 25 AOUT 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No [illegible], rue de Chartres.
[illegible] du Conseil [illegible] de la Première [illegible] Commission de [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 25 AOUT.

CANDIDATS WHIGS.
POUR LE CONGRÈS.
[illegible] ARISTIDE LANDRY.
[illegible] JOHN MOORE.

ETAT DES CHOSES.

[illegible] demandé si l'insurrection [illegible] d'un acte sérieusement médité [illegible] contre la tyrannie [illegible] à main armée contre le [illegible] capitaines généraux et la faiblesse [illegible], ou si ce n'était qu'une [illegible] sans écho dans le pays, sans sympathie [illegible], sans signification politique [illegible] portée pour l'avenir.

[illegible] aujourd'hui devient oiseuse. [illegible] choses à Cuba et que [illegible] ou non la pensée et [illegible], il n'y a plus de [illegible] entre le gouvernement de l'île et [illegible]

[illegible] de la Concha a été tristement [illegible] le massacre de nos [illegible] de clémence n'était pas [illegible] l'Espagne et eût certes [illegible] tempêtes qui vont maintenant [illegible]. Pourquoi a-t-il sans [illegible] à la vengeance? Ne [illegible] moins différer l'exécution? [illegible] par des motifs d'humanité [illegible] politique compromettait-il donc [illegible] et le salut de la co[illegible]

[illegible] de la Havane auront beau traiter [illegible] de pirates et de flibustiers [illegible] jamais à se tromper [illegible] à donner le change au [illegible]

[illegible] s'exposent volontairement [illegible] aller au secours d'un peuple [illegible] ne sont pas des pirates.

[illegible] abandonnent leurs affaires, [illegible] leurs familles, pour [illegible] combats et se jeter intrépidement [illegible] toutes les issues sont [illegible] d'un ennemi puissant et [illegible] ne sont pas des flibustiers.

[illegible] que cherchent-ils. [illegible] l'indépendance d'un [illegible], sous l'étreinte de la [illegible]

[illegible]

[illegible] des Américains retranchés dans les [illegible] de Cuba, et, pour ne pas s'exposer à [illegible] mécomptes, on entend organiser [illegible] expédition. Deux mille volontaires [illegible] à la fois sur deux ou [illegible] armes et des munitions [illegible] circulent de toutes [illegible] dont on peut voir la composition [illegible] d'avis, a été nommé [illegible]

[illegible] nouvelle expédition est déjà [illegible] M. [illegible], une de nos notabilités, homme à ressources, initié [illegible] à la vie des camps, rompu aux [illegible] la guerre, plein d'audace et de ressources [illegible] un courage à toute épreuve [illegible] souvent tiré des positions [illegible] M. Huston, on le pense bien, [illegible] premier manifeste à [illegible]. Le voici:

[illegible] A LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible] pas engagé personnellement [illegible] cubanaise, je me suis [illegible] plus que tous les citoyens [illegible] à cette cause, du plan [illegible]

[illegible]

[illegible] d'hommes qui brûlent de secourir [illegible] de Crittenden, de Kerr [illegible] braves massacrés comme eux. Ce [illegible] manquent.

[illegible] agir avec générosité, [illegible] Il faut une somme considérable [illegible] prendre des mesures que vous et [illegible] sanctionner; car je l'avoue franchement [illegible] jamais à voir notre [illegible] s'aventurer en nombre trop infé[illegible] des ressources insuffisantes.

FELIX HUSTON,
Nouvelle-Orléans, 22 août 1851.

[illegible] est d'autant plus menaçant qu'il [illegible] dans des termes extrêmement modérés. C'est l'homme [illegible] qui parle et qui va [illegible] l'action à la parole.

[illegible] cela est de l'histoire, et notre tâche est [illegible]

[illegible] s'est transporté il y a deux jours [illegible] frère de M. Victor Kerr pour solliciter [illegible] des restes de ce dernier, lorsqu'ils arriveraient dans notre ville. L'autorisation a été accordée. Les cercueils renfermant les cadavres de Kerr et de Crittenden seront exposés sur la Place Lafayette et les funérailles, affirme-t-on, auront lieu sur un pied grandiose. La foule, on se l'imagine facilement, sera immense, et le deuil universel. Nous craignons l'impression que produira dans le public la vue de ces deux bières. Dieu veuille que le repos de la ville ne soit pas troublé, et qu'au retour du cimetière la pensée solennelle de la mort éteigne dans les cœurs tout sentiment de haine et de vengeance.

Nos autorités sont d'ailleurs averties. Elles ont été surprises jeudi par l'instantanéité de l'explosion populaire et elles ont reculé devant une lutte qui eut pu avoir, dans ce premier moment d'effervescence, des résultats désastreux. Mais à cette heure le calme s'est fait dans les esprits, et les hommes chargés du soin de l'administration seraient grandement coupables s'ils toléraient la moindre violation de l'ordre et du repos public.

La presse a, elle aussi, un devoir important à remplir. Sa mission n'est pas de souffler la discorde mais d'inviter les citoyens au calme et à la dignité. Un journaliste, dans un moment comme celui-ci, doit peser la moindre de ses expressions et éviter toute dangereuse déclamation. Ne suffit-il pas d'une étincelle pour allumer un incendie? Les presses du journal espagnol *La Union* n'eussent pas été brisées et jetées par les fenêtres, si les rédacteurs n'avaient pas insulté à la douleur de quelques-unes de nos familles les plus honorables et raillé le deuil de la cité en applaudissant à l'exécution des prisonniers de Bahia Honda!

Nous ignorons les événements que prépare l'avenir, mais quels qu'ils soient nous continuerons à les apprécier avec l'impartialité et le sentiment de justice que nous nous efforçons de faire présider à notre rédaction.

LE DRAME D'ATARÈS.

Un jeune homme de la Nouvelle-Orléans parti à bord du *Cherokee*, se trouvait à la Havane lors de l'exécution des volontaires américains. Voici comment il raconte dans une lettre adressée au *Picayune* l'épouvantable spectacle auquel il a assisté:

"Cinquante-deux des hommes de Lopez ont été fusillés aujourd'hui à environ trois quarts de mille de la ville. Ils ont été pris hier, conduits à la Havane aujourd'hui et passés par les armes. Connaissant un certain nombre d'Américains, et sachant que quelques-uns des prisonniers étaient de Mobile, je voulus assister à l'exécution. Je pus m'approcher jusqu'à vingt pas des condamnés. Ils avaient les mains liées derrière le dos et on les a forcés de s'agenouiller; ils ont été fusillés par petites troupes et par derrière. Le peloton après avoir fait feu s'avançait la baïonnette en avant et traversait les corps, puis les victimes étaient achevées à coups de crosse sur la tête. C'était un affreux spectacle et jamais il ne s'effacera de ma mémoire. L'exécution terminée, les soldats et la foule se sont remis en marche pour la ville, portant comme des trophées au bout de longues perches les casquettes des victimes, leurs souliers, d'autres parties de leurs vêtements, etc. Le cortège a parcouru de la sorte la principale rue de la Havane."

LETTRES DES VOLONTAIRES.—Les lettres écrites par nos malheureux compatriotes faits prisonniers à Bahia-Honda et exprimant leurs derniers sentiments quelques heures avant leur exécution, seront sans doute soumises graduellement à la presse. Voici quelques-unes des celles qui ont déjà été livrées aux journaux:

LETTRE DE VICTOR KERR A SON FRÈRE.

Mon cher Robert,

Adieu,—je serai fusillé dans une heure. Il n'y a pas de rémission. Je t'envoie cette lettre par notre ami Costa, qui a la complaisance de s'en charger.

Adieu Robert; je meurs en brave. Embrasse ma bonne Myrthe et ma mère et mes parents. Crois-moi pour toujours

Ton frère,
VICTOR KERR.
16 août 1851, 6 heures.

LETTRE DE J. BRANDT.

HAVANE, 16 août 1851.

Ma chère mère.—Je n'ai plus que quelques instants à vivre. Dans une demi-heure, cinquante d'entre nous seront fusillés. Je ne tiens pas beaucoup à la vie, mais cet événement me peine à cause du chagrin que va te causer ma mort. Adieu donc, ma chère mère, mes sœurs et vous tous: nous nous retrouverons dans un autre monde. Pensez souvent à moi; oubliez les causes du chagrin que je vous ai occasionné; rappelez vous seulement mes vertus. Adieu encore, mes chers parents. Adieu, ma mère; crois-moi ton fils affectionné,

J. BRANDT.
A madame Maria E. Brandt.

LETTRE DE THOMAS C. JAMES.
A bord de la frégate Esperanza.
PORT DE LA HAVANE, 15 août 1851.

Mes chers frères et sœurs,—C'est la dernière lettre que vous recevrez de votre frère Thomas. Encore une heure, et je serai lancé dans l'éternité, attendu que je suis en ce moment prisonnier, avec cinquante autres, à bord de la frégate espagnole *Esperanza*, et que nous sommes condamnés à mort. Nous devons tous être fusillés. C'est là un sort bien dur, mais j'espère en la bonté de Dieu, et je subirai ses décrets sans murmure.

Pensez à moi à l'avenir, non pas avec regret, mais comme à quelqu'un que vous avez aimé pendant la vie et qui vous a également aimés. Adieu pour toujours, mes frères, mes sœurs et mes amis.

THOMAS C. JAMES.

Robert et nos pauvres amis G. A. Cook et John O. Bryce sont avec moi, et vous envoient un dernier adieu, ainsi que Clément Stanford, anciennement de Natchez.

NOUVELLES PAR LE BALTIC.

Le steamer américain *Baltic*, capitaine Comstock, est arrivé à New-York le 16 au matin, après une traversée de neuf jours, treize heures et cinquante minutes. Les nouvelles européennes qu'il apporte sont de quatre jours plus récentes.

Le parlement anglais se hâte de voter les bills qui doivent devenir lois avant la fin de la session.

La visite du lord-maire de Londres a été le sujet de toutes les conversations à Paris. Ce haut fonctionnaire est arrivé dans la capitale de la France accompagné de tous les commissaires de l'Exposition Universelle et d'un grand nombre d'Anglais de distinction.

La séance du 31 juillet a été consacrée en grande partie aux scrutins pour la nomination du bureau de l'Assemblée et de la commission de permanence. M. Dupin a été réélu président par 342 suffrages sur 510 votans. M. Michel de Bourges en a obtenu 165, et 33 ont été perdus. Les vices-présidens et les secrétaires ont été aussi réélus sans aucune modification. Ce bureau dont les pouvoirs doivent, d'après le règlement, expirer le 31 octobre, les conservera jusqu'à la réunion de l'Assemblée, c'est à dire au 4 novembre.

A l'ouverture de la séance du 1er août, M. Dupin a proclamé le résultat du scrutin pour la nomination de la commission de permanence. Voici les noms des vingt-cinq membres qui seront chargés, avec le bureau de l'Assemblée, de convoquer s'il y a lieu l'Assemblée Nationale: MM. Didier, Changarnier, Dufougerais, Sauvaire-Barthélemy, de Montigny, Berryer, Vitet, Poujoulat, de Melun (Nord), D'Olivier, Passy, Druet-Desvaux, Gouin, Bernardi, de Montebello, Bocher, de la Tourette, l'amiral Cécille, Rulhière, Hubert-de-l'Isle, Boinvilliers, de Kermarec, de Bar, Grouchy, de Montemart.

Après les membres élus, ceux qui ont obtenu le plus de suffrages sont dans l'ordre suivant: MM. Dufaure, Cavaignac, Grévy, Vesin, J. de Lasteyrie, Rémusat, Bixio, Charras, Labrousse, de Mornay, Delessert, de Saint-Priest, Lamoricière et Baume.

Dans les séances des 1er et 2 août l'Assemblée s'est livrée à un débat préliminaire sur les deux projets pour l'achèvement du chemin de fer de Paris à Lyon et d'Avignon à Lyon. Le débat a dû être repris le lundi.

Dans la séance du 4, l'Assemblée a voté le dernier article du projet de loi autorisant la ville de Paris à contracter un emprunt de cinquante millions de francs pour le prolongement de la rue de Rivoli et le projet de loi lui-même a été ensuite voté en son entier.

Les partis s'occupent activement du choix de leurs candidats pour la prochaine élection présidentielle.

Il est, dit-on, plus probable que jamais que les Orléanistes désigneront le prince de Joinville.

La Cour d'Assises de Douai a condamné le gérant de *La Voix du Proscrit* à 3 mois de prison et à cinq-cents francs d'amende pour deux articles qui ont paru dans ce journal et que l'acte d'accusation qualifie de séditieux. Le gérant était défendu par M. Crémieux.

NOUVELLES MARITIMES.—Le steamer de guerre *Saranac* est arrivé à Norfolk le 15 de ce mois venant de Philadelphie. La corvette *Plymouth* a dû mettre à la voile le 20 pour le Brésil et les Indes Orientales.

MACHINE INFERNALE.—Un armurier de Norfolk a écrit à la Junte Cubanaise siégeant à New-York, pour lui offrir une machine infernale de son invention au moyen de laquelle un petit nombre d'hommes peuvent se défendre sans désavantage contre des forces supérieures. C'est une sorte de fusil à huit canons qui peut décharger deux cents balles d'une once et demie dans l'espace d'une seconde. Il offre à la Junte huit de ces fusils exterminateurs que celle-ci s'empressera sans doute d'accepter.

Nous apprenons avec plaisir que M. D. J. Ricardo a été nommé par le gouverneur du Mississipi, commissaire pour prendre à la Louisiane les actes, serments, etc., qui concernent le premier de ces Etats.

Sir Henry Bulwer, ministre d'Angleterre à Washington, s'est embarqué ces jours derniers avec son neveu, à bord du *Niagara*, pour retourner en Europe.

CHOLERA—Cet épouvantable fléau vient de faire son apparition dans les paroisses situées sur la Rivière Rouge. Le *Republican* d'Alexandria annonce que vingt décès ont déjà eu lieu sur l'habitation de M. Meredith Calhoun. Celui-ci ayant des habitations voisines et craignant que l'épidémie n'y éclatât, envoya tous ses nègres, au nombre d'environ sept cents, au fond de la pinière. Mais ce moyen fut inutile, et aux dernières dates M. Calhoun avait perdu soixante-six esclaves; quatre-vingt autres étaient malades. Les cas de choléra sont devenus si nombreux que les médecins ne peuvent pas se transporter dans tous les endroits où ils sont appelés. Un d'eux, le docteur J. L. Martin, a succombé au fléau.

EXPLOSION. — Les chaudières du steamer *Dacotah* ont fait explosion dernièrement à Pedria. Il était en route pour Minesota et avait à bord un grand nombre d'émigrans. Onze personnes ont été tuées et plusieurs autres plus ou moins grièvement blessées.

INDIANA.—La nouvelle Constitution de l'Indiana a été adoptée à une majorité de 23,000 voix. La clause en vertu de laquelle l'entrée de l'Etat est interdite aux nègres libres a été l'objet d'un vote à part et a rallié en sa faveur un grand nombre de suffrages beaucoup plus considérable que la Constitution elle-même.

AFFAIRES D'HAÏTI.—Les journaux de Boston nous apprennent l'arrivée dans cette ville du consul général de France à Haïti. Ce diplomate se rend à Paris pour demander à son gouvernement des instructions positives relativement à la ligne de conduite qu'il devrait suivre dans le cas où Soulouque persisterait à envahir la république dominicaine. Le consul de France a ajouté que dans cette dernière éventualité il était déjà arrêté entre lui et son collègue d'Angleterre qu'ils transmettraient à leurs bâtiments nationaux l'ordre de bloquer Port-au-Prince et le Cap.

CHRONIQUE LOCALE.

ARRETS.—Thé. Woolidge, le meurtrier du watchman Segé à Lafayette, a été arrêté pendant qu'il dormait dans une maison à Gretna. Après avoir subi un examen devant le juge Hiestand, l'accusé a été envoyé devant la Cour de District.

Richard Jackson, Mary Donnovan et Margaret Jackson, accusés d'avoir volé trois montres et divers autres objets chez M. Heller, ont été envoyés samedi dernier devant la 1ère Cour de District.

John Thompson, accusé d'avoir défoncé une malle, a également été envoyé devant la 1ère Cour de District.

Pendant les deux derniers mois des vols fréquents ont eu lieu dans le magasin de MM. Gaines et [illegible], rue du Camp. Après d'actives recherches, on a découvert une partie des marchandises volées dans une boutique de barbier, tenue par un esclave nommé Washington, appartenant à M. Warnecken, et située à l'encoignure des rues Thalia et Camp. Les marchandises étaient en possession d'un commis Valentin Kinnod. Washington et Valentin ont été arrêtés.

LETTRES DE M. GLADSTONE SUR LE GOUVERNEMENT DE NAPLES.

Deux lettres de M. Gladstone à lord Aberdeen produisent une vive sensation en Angleterre.

Voici sur l'origine de cette correspondance quelques renseignements qui nous ont été transmis de Londres et sur l'exactitude desquels il nous est permis de compter.

M. Gladstone, représentant de l'université d'Oxford et ancien collègue de lord Aberdeen dans le cabinet dirigé par sir Robert Peel, est allé passer l'hiver dernier à Naples. Lord Aberdeen, dont il est l'ami personnel, le pria de vouloir le renseigner sur la situation du royaume des Deux-Siciles. M. Gladstone accepta la mission confidentielle qui lui était offerte, et grâce à l'appui qu'il trouva dans l'ambassadeur d'Angleterre,—M. Temple, frère cadet de lord Palmerston,—il put voir de ses yeux les horreurs politiques et judiciaires dont il rend un compte sommaire dans les lettres qu'il vient de publier.

Ferdinand de Naples a longtemps promis une constitution à ses peuples; cette constitution, promulguée en 1848, établit une chambre des pairs et une chambre des députés, dont le consentement est indispensable pour faire la loi; elle garantit aux citoyens la liberté légale et tous les droits établis chez les nations parlementaires, entre autres le droit de n'être plus distraits de leurs juges naturels. M. Gladstone n'a pas trouvé vestige de cette constitution. Le roi, dont la conscience est aux mains de jésuites, s'est fait un jeu de ses serments. Le despotisme le plus cruel, le plus éhonté, a été rétabli, est maintenu par une force armée étrangère,—les quatre régiments suisses,—et par les lazzaroni, qui méritent ce nom de vile multitude si injustement appliqué en France aux exclus de la loi du 31 mai.

M. Gladstone eut d'abord la simplicité de penser que, si le roi Ferdinand accueillait mal les observations du foreign-office ayant pour organe un ministre qui passe pour ami des révolutionnaires, et qui notoirement, a voulu détacher la Sicile de Naples, sa majesté ferait un tout autre état des remontrances respectueuses d'un ancien ministre tory jouissant de toute la confiance du comte d'Aberdeen, qui ne passe pas, lui, pour être le partisan des révolutions. L'illusion a été complètement dissipée, et, dans sa rancune, M. Gladstone a rendu public le mépris que lui inspirent les procédés du roi de Naples. Celui-ci s'en consolera sans doute en disant qu'il ne tient pas à l'estime du représentant d'une université hérétique; puis, l'opinion prononcera sur la question de savoir si pour être orthodoxe la tyrannie en est moins la tyrannie.

Parmi les faits qui ont le plus indigné, M. Gladstone cite le traitement infligé à Carlo Poërio, qu'en 1848 Ferdinand avait appelé à faire partie de son cabinet. Poërio a eu la généreuse imprudence de penser qu'étant innocent, il échapperait à la justice des juges révocables institués par le roi. En effet, il fut acquitté une première fois de l'accusation de trames régicides, en complicité avec le gouvernement britannique; mais bientôt il fut condamné à vingt-quatre années de fers comme convaincu d'avoir fait partie de l'*Unité italienne*. M. Gladstone se récrie comme si ce n'était pas le procédé ordinaire aux tyrans, quelque nom qu'ils portent, de corrompre la justice et d'en faire l'instrument de leurs vengeances. Toutefois, voici qui nous a paru digne de remarque.

M. Gladstone s'est indigné de voir les condamnés politiques revêtus à Ischia de la livrée des criminels ordinaires. Or, on sait qu'en Angleterre la loi ne distingue pas les condamnés politiques des autres, et que dernièrement encore un magistrat, M. Williams, réclamait dans le parlement contre l'odieuse similitude des traitements infligés dans les prisons à des hommes qui n'ont de commun entre eux que le nom de prisonniers. La meilleure leçon que l'Angleterre puisse donner ici, c'est de se réformer elle-même.

FEUILLETON.

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX.

L'AVARICE,

ROMAN PAR EUGÈNE SUE.

LES MILLIONNAIRES.

II.

Le pesant landau de M. de Riancourt s'avançait si lentement, que lorsqu'il arriva au commencement du *cours la Reine*, un piéton, qui suivait le même chemin que la voiture, put marcher parallèlement à elle.

Ce piéton, pauvrement vêtu, ne semblait pourtant pas fort ingambe: il s'appuyait péniblement sur une canne; sa longue barbe était blanche comme ses cheveux et ses sourcils épais, tandis que la couleur fortement bistrée de sa figure ridée, creusée par l'âge, lui donnait l'apparence d'un vieux mulâtre. Il marcha donc parallèlement au landeau de M. de Riancourt, jusque vers le milieu du *cours la Reine*, là, le landeau fut obligé de prendre, comme on pit, *la file* des voitures, qui se dirigeaient vers l'hôtel SAINT RAMON.

Le vieux mulâtre, devançant alors la voiture de M. de Riancourt, continua son chemin jusqu'à l'entrée d'une avenue étincelante de verres de couleur et qu'une longue suite de voitures encombrait dans toute sa longueur.

Quoique le vieux mulâtre parût profondément absorbé, il ne put s'empêcher de remarquer auprès de la grille qui servait d'entrée à cette allée éblouissante de lumière un assez grand rassemblement. Alors il s'arrêta, et, s'adressant à l'un des curieux,

—Monsieur, pourriez-vous me dire ce que l'on regarde là?

—On regarde les voitures qui se rendent à l'ouverture du fameux hôtel *Saint-Ramon*,—répondit le curieux.

—*Saint Ramon!*—reprit le vieillard d'un air surpris et comme se parlant à lui-même.—C'est étrange!

Et il ajouta:

—Qu'est-ce que c'est que l'hôtel *Saint-Ramon*, monsieur?

—Ma foi, on dit que c'est au moins la huitième merveille du monde. Voilà près de cinq ans qu'on y travaille; on dit que c'est aujourd'hui que l'on y pend la crémaillère.

—Et .... à qui appartient cet hôtel, monsieur?

—A un jeune homme riche à millions, qui, dit-on, a fait là dedans des folies.

—Et quel est le nom de ce millionnaire?

—Je crois que c'est *Saint-Herem* ou *Saint-Herem* ....

—Plus de doute,—murmura le vieillard.—Mais alors pourquoi donner à cet hôtel le nom de Saint-Ramon?

Et il parut de nouveau s'absorber dans de tristes pensées. Il en fut distrait par le curieux auquel il s'était d'abord adressé, et qui dit:

—Voilà, par exemple, quelque chose de bien singulier.

—Quoi donc, monsieur?—reprit le vieux mulâtre avec distraction.—Qu'est-ce qui vous paraît singulier?

—Un marquis millionnaire, ça ne devrait connaître que des gens à équipage, et voyez: à part trois ou quatre voitures bourgeoises, la file n'est composée que de fiacres et de cabriolets *milords* ....

—En effet, c'est fort singulier,—répondit le vieillard, et après un silence d'un instant, il reprit:—Auriez-vous la bonté de me dire quelle heure il est, monsieur?

—Dix heures et demie viennent de sonner.

—Merci, monsieur,—répondit le vieux mulâtre en se rapprochant de la grille.—Dix heures et demie,—se dit-il;—je ne dois être à Chaillot qu'à minuit. J'ai le temps de tâcher de découvrir ce mystère. Combien cette ressemblance est étrange, mon Dieu!

Et après une légère hésitation, le vieillard passa le seuil de la grille, se glissa dans l'obscurité d'une contre-allée d'ormes séculaires qui longeait l'avenue principale, s'achemina vers l'hôtel, et, malgré sa préoccupation, il ne put s'empêcher de remarquer l'immense quantité de fleurs qui s'étageaient en gradins de chaque côté de l'allée du milieu, et dont les mille nuances étaient vivement éclairées par une incroyable profusion d'ifs, de girandoles et de vases émaillés en verres de couleur.

Cette avenue d'un aspect féerique aboutissait à un vaste hémicycle pareillement illuminé, au delà duquel s'élevait l'hôtel *Saint-Ramon*, véritable palais, qui, par la richesse à la fois grandiose et charmante de son architecture, rappelait le plus beau temps de la Renaissance.

Le vieillard traversa l'hémicycle, et arriva au pied d'un immense perron conduisant au péristyle. A travers les portes de glace qui fermaient cette espèce d'antichambre dans sa longueur, il aperçut une haie de grands valets de pied poudrés, vêtus de magnifiques livrées. De minute en minute, les fiacres s'arrêtaient au bas du péristyle, et y déposaient des hommes, des femmes, des jeunes filles; dont la mise, extrêmement simple, contrastait en complet désaccord avec les splendeurs de ce palais magique.

Le vieux mulâtre, poussé par une invincible curiosité, suivit plusieurs de ces nouveaux venus, et, ainsi confondu parmi les invités, il arriva comme eux jusque sous le péristyle. Les deux grands suisses, portant la hallebarde et le baudrier aux couleurs des livrées, ouvraient à tous les survenants les deux vantaux d'une immense porte en glace, et à chacune de ces entrées, ces suisses faisaient résonner les dalles de marbre sous les coups répétés de la crosse de leur hallebarde. Toujours confondu avec les groupes d'invités, le vieillard traversa une double haie de valets de pied, à livrée bleu clair, galonnée d'argent sur toutes les coutures, droits, impassibles comme des soldats en bataille, et arriva dans le salon d'attente. Là se tenaient les valets de chambre et les maîtres d'hôtel; habit bleu clair à la française liseré de blanc, culotte de soie noire et bas de soie blanc, telle était la tenue de ces gens d'office, et tous, ainsi que les gens de livrée, témoignaient de leur déférence respectueuse pour les invités, dont la mise modeste semblait au vieillard si discordante avec le luxe princier de la demeure où ils étaient reçus. De ce salon il passa dans une galerie de musique destinée aux concerts; elle aboutissait à un immense salon circulaire à vaste coupole, formant pour ainsi dire le rond-point de trois autres galeries, dont l'une servait de salle de bal, l'autre de salle de souper, et la dernière de salle de jeu; ces quatre galeries (en y comprenant la salle de concert) communiquaient entre elles par de larges arches, pavées de riches mosaïques, plantées d'arbres exotiques, et recouvertes d'un dôme vitré comme un jardin d'hiver.

Il faut renoncer à décrire la splendeur, l'élégance, la noblesse grandiose et le somptueux ameublement de ces vastes pièces, étincelantes de peintures et de dorures, éblouissantes de lumières, de cristaux et de fleurs, répétées à l'infini par des glaces énormes; nous mentionnerons seulement sur une magnificence rare de nos jours, et qui donnait à cette demeure un caractère monumental royal. Le salon et les quatre galeries étaient, selon la destination de chaque pièce, ornés de peintures et de sculptures allégoriques qui eussent fait le renom des plus beaux palais connus. Les plus illustres artistes de ce temps-ci avaient concouru à cette œuvre superbe; le pinceau magistral d'Ingres, de Delacroix, de Scheffer, de Paul Delaroche illustraient cet hôtel, et des noms moins célèbres alors, mais qui appartenaient à l'avenir tels que Couture, Gérome, etc, etc., avaient été devinés dans leur gloire future par l'opulent et intelligent créateur de ce palais. Mentionnons seulement, en parlant d'objets d'art, un buffet dressé dans la galerie destinée au souper. Sur ce buffet l'on voyait une merveilleuse argenterie dont les grandes pièces eussent été dignes du siècle de Benvenuto; candélabres, aiguières, bassins à glaces, coupes à fruits, corbeilles à fleurs, surtouts, girandoles, tout était admirable et aurait fait l'ornement d'un musée par la rare pureté de la forme et par le fini précieux des moindres ciselures.

Un mot encore à propos d'une assez bizarre particularité du grand salon circulaire.

Au-dessus d'une gigantesque cheminée de marbre blanc, véritable monument dû au mâle génie de David (d'Angers), notre Michel-Ange, des figures allégoriques en ronde-bosse, représentant les arts et l'industrie, soutenaient un large cadre ovale et doré incrusté dans l'entablement de la cheminée. Ce cadre contenait une peinture que l'on aurait pu attribuer à Velasquez. C'était le portrait d'un homme pâle, à la figure rude et austère, aux joues creuses, aux orbites profonds, au front dégarni, une sorte de robe brune, tenant le milieu entre la robe de chambre et la robe de moine, donnait à cette figure l'imposant caractère de ces portraits de saints ou de martyrs si nombreux dans l'école espagnole; apparence complétée d'ailleurs par une auréole d'or qui, étincelant sur le fond sombre de la toile, semblait jeter ses reflets sur cette figure austère et pensive. Enfin on lisait ces mots tracés en lettres gothiques dans un cartouche formé par les rinceaux de la bordure:

SAINT RAMON.

Le vieux mulâtre ayant suivi le flot de la foule, arriva en face de cette cheminée.

A la vue du portrait, il resta frappé de stupeur; son émotion fut si vive, qu'une larme brilla dans ses yeux, et il ne put s'empêcher de murmurer tout bas:

—Pauvre ami! c'est lui, c'est bien lui!—Puis il se dit:—Mais pourquoi ce mot *saint* ajouté à son nom? Pourquoi cette auréole d'or autour de son front? Pourquoi cette apparence mystique? Et puis enfin, quelle fête étrange! Vêtu pauvrement, comme je le suis, inconnu du maître de la maison, l'on m'a laissé entrer ici.

A ce moment, un maître d'hôtel, porteur d'un plateau de vermeil chargé de glaces et de fruits confits, s'arrêta devant le vieillard, et lui offrit respectueusement des rafraîchissements qu'il refusa; il cherchait, mais en vain, à deviner quelle pouvait être la condition des invités qui l'entouraient; les hommes, presque tous modestement mais proprement vêtus, ceux-ci d'habits, ceux-là de redingotes, d'autres de blouses neuves, avaient un maintien discret, réservé, parlaient bas entre eux, semblaient ravis d'assister à cette fête; et cependant, loin de paraître émerveillés des richesses accumulées dans ce palais, on eût dit qu'il se trouvaient là fort à l'aise, et, comme on dit vulgairement, *en pays de connaissance*.

Les femmes et les jeunes filles, dont un grand nombre étaient fort jolies, avaient l'air plus dépaysées; timides et pleines de modestie, elles admiraient ingénuement ces splendeurs, échangeant à voix basse leurs observations; les jeunes filles, toutes coiffées en cheveux, portaient généralement des robes blanches d'une étoffe peu coûteuse, mais éblouissante de fraîcheur.

Le vieillard, de plus en plus désireux de pénétrer ce mystère singulier, s'approcha d'un groupe de plusieurs personnes, hommes et femmes, qui, arrêtées devant la grande cheminée de marbre, s'entretenaient à demi-voix, en contemplant le portrait de SAINT RAMON.

Telle était une des conversations que le vieux mulâtre écoutait avec un intérêt croissant.

—Vois-tu ce portrait-là, ma petite Juliette?—disait à sa jeune femme un homme de robuste stature et d'une figure avenante et ouverte.—Ce digne homme a fièrement raison de s'appeler saint Ramon, va! Il y a au paradis des saints qui auprès de lui ne sont que des fiacres, si l'on en juge par le bien qu'il a fait.

—Comment donc cela, Michel?

—Dame! grâce à ce brave saint-là, pendant près de cinq ans, moi, comme les autres camarades qui sont là, j'ai eu de l'ouvrage ici, ouvrage crânement payé, je m'en vante, parce que c'était du soigné, et que le bourgeois d'ici voulait que tout le monde fût content. Ce bonheur-là, ma petite Juliette, moi et les amis, nous l'avons dû à ce brave homme dont voilà le portrait, à M. *Saint-Ramon* enfin! Grâce à lui, pendant tout ce temps-là, je n'ai pas eu un moment de chomage, et mon salaire a été assez fort pour que nous ayons pu bien vivre, nous et nos enfans, et mettre quelque chose à la caisse d'épargne.

—Mais, Michel, ce n'est pourtant pas ce digne monsieur, dont voilà le portrait, qui a commandé et si bien payé les travaux. C'est ce M. Saint-Herem, qui a l'air si gai, si bon, si peu fier, et qui, en entrant tout à l'heure, nous a dit des choses bien avenantes.

—Sans doute, ma petite Juliette, c'est monsieur Saint-Herem qui a commandé les travaux; mais, comme il nous le disait toujours en venant nous voir à la besogne,—"Mes enfans, "sans les richesses que j'ai héritées, je ne pourrais vous donner des travaux et vous payer "largement comme de braves et intelligens ouvriers! Gardez donc toute votre reconnaissance pour la mémoire de celui là seul qui m'a "laissé tant d'argent; il a fait, lui, la chose la "plus rude, il a thésaurisé sou sur sou en se privant de tout, tandis que moi, mes enfans, je "n'ai que le plaisir de dépenser grandement ces "trésors. Dépenser, c'est mon devoir. A quoi "bon la richesse, si non pour la prodiguer! "Gardez donc le souvenir du bon vieux avare; "bénissez son avarice: elle nous donne, à moi "la jouissance de vous faire travailler à de belles "et grandes choses, à vous de larges salaires "bravement gagnés!"

—C'est égal, vois-tu, Michel, s'il faut rendre grâce à ce digne avare, il ne faut pas oublier non plus M. Saint-Herem. Tant de gens riches ne dépensent rien, ou, s'ils nous occupent, combien ils lésinent sur le prix de notre travail, qu'ils nous font encore souvent attendre long temps!

—Pardieu, je suis de ton avis, ma petite Juliette; vaut mieux avoir deux personnes à aimer qu'une seule, et la part de cœur que nous ferons à ce bon saint Ramon ne rognera pas celle de M. de Saint-Herem. Brave jeune homme! On peut dire que c'est une fameuse paire d'hommes que lui et son oncle!

Le vieux mulâtre avait écouté cet entretien avec autant d'intérêt que d'étonnement; il prêta l'oreille à d'autres conversations. Dans tous les groupes, il entendit un concert de louanges et de bénédictions en faveur de Saint Ramon, le digne avare; partout aussi, l'on vantait le noble cœur, la libéralité de M. de Saint-Herem.

—Est-ce un rêve?—se disait le vieillard.—Qui pourrait jamais croire que ces éloges, ces respects s'adressent à la mémoire d'un avare, mémoire ordinairement honnie, vilipendée, exécrée! Et c'est un dissipateur, un prodigue, l'héritier de cet avare qui le réhabilite ainsi! Encore une fois, est-ce un rêve? Puis, par quelle autre bizarrerie ces artisans sont-ils conviés à cette fête d'inauguration.

Les étonnements du vieillard, loin de cesser, augmentèrent encore en remarquant un contraste assez singulier: parfois, quelques hommes, portant plusieurs décorations à leurs boutonnières et mis avec recherche, traver[illegible] salons, donnant le bras à des femmes [illegible] par leur grande élégance; mais [illegible] était très peu nombreux.

[illegible] Saint-Herem, plus beau, plus gai, plus [illegible] que jamais, semblait s'épanouir au milieu de cet atmosphère de luxe et de splendeur; il faisait à merveille les honneurs de cette fête, accueillant ses invités avec une bonne grâce, une courtoisie parfaites. En maître de maison qui sait vivre, il s'était placé à l'extrémité de la galerie à laquelle aboutissait le salon d'attente, et il n'entrait pas une femme ou une jeune fille à laquelle il n'adressât quelques paroles empreintes de cette affabilité gracieuse et cordiale qui, par sa sincérité, charme et met à l'aise les plus timides.

Florestan de Saint-Herem accomplissait ainsi les devoirs de la plus aimable hospitalité, lorsqu'il vit entrer dans le premier salon la comtesse Zomaloff, la princesse Wileska et le duc de Riancourt.

EUGÈNE SUE.

(A continuer).

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI, 23 AOUT 1851.

Le marché au coton est très calme, mais stable; il s'est vendu 300 balles, dont quelques unes de la nouvelle récolte à [illegible] cts la liv.

Un lot de 100 boucaux de sucre s'est vendu à 6 7/16 cts.

Le marché à la farine est languissant; 800 barils ont été vendus à $4 10 à 4 12½ pour l'Ohio, $4 25 @ $4 50 pour le St. Louis et $5 @ 5 50 pour l'extra marque. Environ 3,400 sacs de maïs se sont vendus à 32 et 33 cts pour l'inférieur, et à 40 et 45 cts pour le mêlé et le blanc.

Les provisions sont en demande; il s'est opéré une vente de 100 barils de mess porc à $16 50. Les côtes de bacon se vendent 11 et 11½ cts, et les épaules à 8½ et 9 cts la liv.

Le whiskey se vend à 19½ et 20 cts le gallon, les qualités rectifiées.

Le change commande comme par le passé. Sterling, 108½ @ 110½—Paris, 5 fr 15 @ 5f 5 —Traites sur New York, à 60 jours, 1½ @ 2¼ pour cent d'escompte —Checks, à ½ pour cent de prime.

Il ne s'est rien fait dans le fret.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—
Steamship Louisiana, Forbes, pr Galveston.
Goëlette Cora, Porter, pr Brazos.
" Flat, Parker, pr Aransas Bay.

—ARRIVÉS SAMEDI.—
Navire Trenton, [illegible], de Boston.
" Warbler, Westcott, de Liverpool.
Barque Mary Parker, Auld, de Bordeaux.
" Yarmouth, Teal, de Boston.
Goëlette Jenny Lind, Nichols, de la Havane
" Alice, Miner, de Pensacole
" Dora, Bogaich, de Pensacole.
" Tallahassee, West, de St Marks.
" Aurelius, Fuger, de Mobile.

—ARRIVÉS HIER.—
Navire Naples, Duncan, de Liverpool.
Barque Charles Thompson, Small, de Boston.
Brick Armada, Ross, de Bordeaux.
Navire à vapeur Union, capt Rudd, de New York.

On trouvera dans notre partie anglaise le nom des consignataires et des passagers. Ce navire est parti le 15, et a éprouvé un fort coup de vent qui a duré de mercredi à vendredi, et s'est terminé par un ouragan. L'Union n'a éprouvé que de faibles avaries et a bien soutenu le choc. C'est une nouvelle épreuve de [illegible].

Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

Au bas du Fleuve et mouillé:
Navires Naples et Charles Thompson.
Un brick—nom inconnu.

—MEMORANDA.—
New York, 15 août—Expédiée, barque Mayflower, Hitchcock, pr la N Orléans, steamer Union, Rudd, do.—arrivé, navire Atlantic, Rose, de la N-Orléans.
Boston, 15 août—Expédié, navire California pr la N Orléans.

PORTS ÉTRANGERS
Bordeaux, 28 juillet—Dans le port, navires Medemsh, capt Boyson, et Unicorn, capt Pollard, Brunswick, Marocco, August Adolph, Miltiades, Comte Maylath, Jenny, Georges, Deux Maries, et Pulaski, tous pour la N-Orléans.
Marseille, 26 juillet—Chargeant, Cumberland, et Diogène, pour la N Orléans.

Départs des steamers de l'Atlantique.
[D'EUROPE]
Canada, de Liverpool, pour Boston, 9 août.
Hermann, de Southampton, pour New York, 13 août
Asia, de Liverpool, pour New York, 16 août.
Atlantic, de Liverpool, pour New York, 20 août.
[D'AMÉRIQUE]
Canada, de Boston, pour Liverpool, 3 septembre.
Hermann, de New York, pour Liverpool, 6 sept.
Asia, de New York, pour Liverpool, 10 septembre
Atlantic, de New York, pour Liverpool, 13 sept.

AVIS.—Les personnes désirant venir en aide à la cause Cubanaise, peuvent le faire en souscrivant avec un des soussignés, qui sont les seules personnes autorisées à recevoir des collections:

Comité de Collections:

D Mitchell,	Henry Bareshide,
D I Ricardo,	J H Maddox,
J L Levy,	M Simpson,
Malachi Kelly,	W Holmes,
J J Fitzpatrick,	W Laughin,
J L Carman,	James Stockton,
Gardner Smith,	G Dyrmeyer
M Eschus,	W W Peyton,
Geo W Christy,	P Cavanas
De Ponta,	Dr G W Austin,
Emile Hiriart,	Isaac N Marks
E Wood Perry,	J V Perez,
T D Harper,	S H Page,
Dr A L Saunders	L R Kinney
Arthur O'Donnell,	Peter Marcy,
David Orcutt,	John T Coffey,
Richard Condon,	

D I RICARDO,

Les membres du comité sont priés de faire leur rapport tous les après-midi à 5 heures au bureau du secrétaire. 25 aout

SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICENCIA.

ELLEIÇOES E ANNIVERSARIO.

Segundo ordenou a Assemblea Geral, de 21 de julho passado: Esta Sociedade celebrará o seu 3° anniversario, domingo 31 do corrente mez; para que todos os membros que a compoem se reunirão no dito dia ás 9 horas da manhaã no café do Snr. Alexandre Pereira, esquina das ruas Canal e Baronne, para alli formarem em Procissão, e darem um Passeio pelas ruas mais publicas desta cidade.

Acabada que seja a Procissão, a Sociedade se dirigirá ao local da Loja Maçonica Estrella Polar No 1, situada na rua d'Amor No 11, aonde se procederá a elleição dos Senhores Officiaes, e medico, que deverão servir o anno seguinte.

Depois das elleições, se terminará o dito anniversario com um BANQUET que estará preparado para esta occasião.

O Senhor Prezidente recommenda muito a todos os membros de estarem prezentes.

Nova Orleans, 25 de agosto de 1851.

ANTONIO VIEIRA, Jr., Secretario.
25agosto—6

BARQUE Mary Parker, de Bordeaux: 85 barriques vin rouge; 10 demi pipes, 20 quarts, 20 barils } eau de vie de Cognac. THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti. 25aout

EN débarquement du navire Mary Parker, de Bordeaux: 20 1/4 cognac vieux et 12 1/8 do; 112 barriques vin rouge bon ordinaire, 1849; 50 tierçons vin blanc Sauterne; 7 barriques vin blanc Preignac; 3 balles bouchons, à vendre par PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse. 25aout

EN débarquement du brick Mary Elisabeth, de la Havane: 11,000 paquets de cigarettes, des meilleures marques; 50 balles de tabac en feuilles de la Vuelta de Abajo, Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6; 10,000 cigares Regalias Nerona, a vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 25aout

SUCRE—261 caisses jaune et brun, en débarquement du brick Mary Elisabeth, à vendre par S DE VISSER & CO, 38, Vieille Levée. 25 aout

SUCRE raffiné—61 colis, sucre en pain, écrasé et en poudre, de Stuart, en débarquement du navire Oswego, de New-York, à vendre par S DE VISSER & CO, 38, Vieille Levée. 25aout

$10 de Récompense.

PARTI marron de l'habitation de B Rayhi, dans la paroisse Plaquemines, le mercredi 6 courant, le nègre MARC ANTONIO, âgé d'environ 30 ou 35 ans, taille de 5 pieds, parlant français et espagnol; il a les dents de devant [illegible] ier, et a appartenu à Antonio Arrigo. La susdite récompense sera donnée à quiconque [illegible] le logera dans une des prisons de cette ville. JUAN Y. DE [illegible] 13aout

Aux Plombiers, Chaudronniers, etc.

LES soussignés ont constamment en main des ouvrages en plomb de toute description—faïences, bassins richement peints et dorés, lieux d'aisances à l'anglaise, complets, cuvettes, bouilloires en cuivre, robinets, citernes, pots et bols, en métal peint et orné, douches en cuivre et en bronze, robinets en cuivre et plaqué, ferblanc anglais, Sauré & straights, outils de plombiers, plomb, antimoine, étain, vingt chaînes, &c, dessus en marbre pour lavabo fait d'après les commandes. MILLER, COATES & YOULE, 279, rue Pearl, New-York. 25 aout—6

EN débarquement de la goëlette Fairy, de la Havane—24,000 Millares, Flor de Matia, a vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 25aout

SUCRE HAVANE—Un grand assortiment blanc, jaune et lustrado, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 25aout

TABAC EN FEUILLES de la Havane—130 balles 1, 2, 3 de Cuba, et 40 dito Vuelta de Abajo, 1re, 2de, 3e, 4e, 5e et 6e, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 25aout

AMIDON de la Havane—En magasin à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 25aout

PICADURA—En magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 25aout

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment cigares des marques favorites: Imperiales, Regalias, Media Regalias, Figaro, Canones, Prensados, Cilindrados, Panetelas, Galanes et Millares, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 25aout

VIN ROUGE—60 barriques de Bordeaux, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 25 aout

PORTO ET MADERE—250 colis Madère et Porto, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 25 aout

BLANC DE CERUSE — 50 tonneaux No 1 et pur, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 25 aout

VITRES—2,500 caisses de grandeur assorties, de Waterford, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 25 aout

HUILE DE BALEINE—6,000 gallons, épurée et raffinée, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 25 aout

THE—500 colis Pouchong, Poutre & Caiou et impérial, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 25 aout

CLOUS—800 barils assortis de Boston, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 25 aout

DISSOLUTION—La société qui existait ci-devant sous la raison de BERTEL & MORANO, en cette ville, est dissoute par consentement mutuel. A. Bertel est seul autorisé à se servir du nom de la société en liquidation, et continue les affaires sous la raison de A. BERTEL. V. MORANO, A. BERTEL. 23 aout—2

AVIS—Le public est par le présent averti de ne pas négocier un billet tiré par P. Gomon et fait payable à ordre, et endossé par Reynaud Petit bien, en date du 23 mai, à quatre mois après date, de la somme de $150. Ce billet ayant été perdu, le paiement en a été arrêté. HUGH PETERS. 23 aout—4

A VENDRE à l'amiable pour cause de dissolution de société,

Un café bien achalandé, situé à Lafayette, à l'encoignure des rues Plaisance et Tchoupitoulas et l'établissement à deux billards, et un bail de cinq ans. Pour les conditions s'adresser sur les lieux jusqu'au 27 du courant. 23 aout—4

CHARBON de Pittsburg couvert et de qualité supérieure, à vendre par chargement, contenant chacun environ 4,000 barils. ROBERT MURPHY, 61 Vieille Levée. 21aout

LE soussigné offre à vendre en magasin—1000 carreaux et ardoises; 10 caisses sucre de Milan; 500 paniers bols Cemeta 24 onces; 500 do Bacigalupi de 16 onces; 600 do véritable huile Pagano; 50 do en demi bouteilles do; 100 dame-jeannes assorties; 450 caisses macaroni d'Italie; 400 do extra vermicelle d'Italie frais; 24 pipes vin Catalan; 4 boucauts de fécule française; 125 quarts cognac marque C. E. Martin; 175 [illegible] assorties marque; 34 [illegible]; 200 caisses vin haut Sauterne; 500 caisses vin ordinaire; 50 boîtes vin à coudre d'Italie; 150 boîtes essence de Rose de Constantinople; à vendre par DOMINIQUE LANATA, 9—12 rue Jefferson. 23 aout

A VENDRE aux magasins du soussigné: 400 paniers huile; 100 huitains cognac de marque Cornié & Martin, à vendre par DOMINIQUE LANATA, 9—10, rue Jefferson. 23 aout

A VENDRE, 6 livres par le navire Claiborne, de Marseille: 600 caisses olives Verdales; 50 do câpres; 50 do cornichons; à vendre par DOMINIQUE LANATA, 9—10, rue Jefferson. 23 aout

SUCRE RAFFINE—50 barils sucre concassé, 2 boucauts sucre en pain. En débarquement du navire Oswego, venant de New York, et à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée. 23 aout—6f

GOMME ARABIQUE—6 caisses gomme arabique, en débarquement du navire Oswego, venant de New-York et à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, rue Vieille Levée. 23aout

PAPIER—9 caisses papier écolier rayé, 6 do do à lettres do. En débarquement du navire Oswego, venant de New-York, et à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée. 23 aout

NOIX MUSCADE—5 barils noix muscade, en débarquement du navire Oswego, venant de New-York et à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, rue Vieille Levée. 23aout

BONS de la 3me municipalité, à vendre en sommes convenables aux acheteurs, par PIERRE POUTZ, 93 Douane. 8 juil

DEMANDE D'EMPLOI—Un jeune homme parlant l'anglais et le français, briquetier et mouleur, désire se placer dans l'une ou l'autre de ces capacités. Il donnera des renseignements satisfaisants. S'adresser au bureau de l'Abeille. 21 aout—3

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.

UNE personne qui est expérimentée à faire du sucre par voie ordinaire, et se charge aussi de conduire un appareil par le procédé Rilleux, désirerait trouver de l'emploi.

S'adresser chez M. P. A. LANAUZE, No 59, rue Vieille Levée, entre St-Louis et Conti. 21aout—2m

EAU DE-VIE—169 quarts de pipes eau de-vie de Ph Godard, 33 do J Boreau, 15 do H Baron & Co., 39 do Gatris, 35 do J et A de Lafontaine, 50 do C Marquet, 103 do A. Camus, 14 octaves de pipes A Camus, 7 quarts de pipes J J Dupuy & Co, 10 demi pipes J J Dupuy & Co., 5 do J Hennessy & Co, 9 quarts J Hennessy & Co., 20 do Pinet Castillon & Co., 5 demi pipes Pinet Castillon & Co., 5 do Martell & Co., 5 quarts de pipes Martell & Co., 5 octaves de pipe Martell & Co., 5 demi pipes Otard Dupuy & Co., 5 quarts de pipe Otard Dupuy & Co., 5 demi pipes St-Charles, 20 octaves de pipe St-Charles: A vendre par EUG. BUCHEREAU & CO., 17 et 19, rue St-Louis. 20aout

AVIS:

PENDANT mon absence temporaire de cette ville, je laisse ma procuration générale à M. P. M. Nice, suivant acte par devant Jh Cuvillier, notaire public. Nile-Orléans, 15 juillet 1851. PIERRE POUTZ. 16juil

UN bon ouvrier ferblantier parlant français, trouvera un emploi durable rue de la Douane No 85. 15 aout

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société existant sous le titre de BACH, BARNETT & CO., a été dissoute à dater du 18 du courant, en conséquence de la mort de M. Joseph Bach.

La société sera continuée par Jacob L. Bach, M. Barnett et H. Hirshfield, sous le titre de BACH, BARNETT & CO., rue des Magasins, No 9, Nouvelle-Orléans, et H Hirshfield, Barnett & Bach, 45, Day street, New-York. 20 aout

JEFFERSON HOUSE.

CET établissement est situé dans la charmante ville de Carrollton. La buvette est pourvue des meilleurs liqueurs, &c., et est attenante à une salle de billards. Une vaste salle à manger pouvant contenir cent personnes sera mise à la disposition de ceux qui désireront donner des dîners privés ou repas de corps, militaire, &c., qui seront préparés par d'excellens cuisiniers Français. Le propriétaire satisfait des faveurs qu'il a déjà reçues, sollicite de nouveau le patronage du public. Carrollton, 1d août 1851. MARTEL POLET. 20 aout—6

AVIS est par le présent donné aux propriétaires, agents et autres personnes intéressées, que le tableau d'Assessement du Quatrième District Représentatif, pour l'année 1851, a été déposé au bureau du recorder de la Première Municipalité, où il restera ouvert pendant trente jours, afin de donner aux personnes qui se trouveraient lésées par le dit assessment, le temps de faire corriger le dit tableau s'il y a lieu. Nouvelle-Orléans, 19 août 1851. VICTOR DEJOUX, Assesseur. 20 aout—1m

CHANGE sur Paris, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 98 rue de la Douane. 16 aout—3

Les Egalitaires.

COLONIE FRANÇAISE ET ALLEMANDE, A BRANDONVILLE, Preston Co. Va.

TOUTE famille d'ouvriers est admise à faire partie de cette colonie, fondée sur la fraternité pratique. S'adresser (franco), au Dr. VIONIS, à la dite adresse. 16 aout

ON demande dans une famille créole, demeurant à la côte, un professeur d'anglais, de latin et de mathématiques. On exigera les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille. 14 aout

DEMANDE d'une pension.—Un jeune américain désire trouver une pension dans une famille où il n'y aurait que peu de personnes, et qui ne parleraient que le français. S'adresser par lettre adressée G. S, à la poste. 9aout—15

Osnaburgs en coton.

40 BALLES Osnaburg épais 7/8, de Landerdale; 25 do do 4/4 do Landerdale; 50 balles do 7/8, de Old Dominion; 20 do Twill épais 7/8, de Landerdale; 20 do Kersis croisés, 3/4, de Ashland, à vendre par McDOWELL, MILLS & Co, 96 rue Gravier. 12 aout

VINS—60 barriques vin Bergasse; 100 paniers huile vierge; 50 barriques vin rouge pour familles; 25 barils vin blanc bon crû; 20 1/4 Cognac vrai calmet; 50 barils Porto-vino; 50 caisses vin rouge vrai Chateau Léoville 1845; 100 do do ordinaire; 50 milliers bouchons demi fins; 8 1/2 bon Madère; 12 estagnons eau d'oranger triple; 12 do eau de rose do. A vendre par L MAJESTE, 68, Vieille Levée. [illegible]

UN jeune homme, âgé de 15 à 18 ans, parlant français et anglais et dont les parents résident en cette ville, trouvera de l'emploi dans un magasin. S'adresser à la poste à la boite B. 205. 23 aout

UNE personne ayant fait plusieurs récoltes avec les appareils de M. Rillieux, et aussi par les procédés ordinaires, connaissant et ayant pratiqué le raffinage des sucres, désire être occupé sur une habitation. S'adresser au bureau de l'Abeille. 22aout—6

Collége de St-Vincent.
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLEGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri, a accordé, en 1843, une charte et des priviléges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississipi; il est situé à quarante milles au dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinantes appartiennent au collége, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation.

Les DIFFÉRENTES BRANCHES D'ENSEIGNEMENT se composent de la lecture, de l'écriture, de la grammaire, de l'histoire, de la rhétorique, de la poésie, de la mythologie, de la géographie, de l'usage des globes, de la tenue des livres, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie rectiligne et sphérique, de l'arpentage, de la levée des plans, de l'astronomie théorique et pratique; des langues française, espagnole, allemande, italienne, latine et grecque, de la philosophie morale et naturelle, de la botanique et de la chimie, de la musique et du dessin.

Le COLLEGE ST-VINCENT possède un cabinet de physique. L'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand et l'italien ne sont enseignés que par des professeurs dont chacune de ces langues est l'idiome maternel.

L'année scholaire commence le second lundi de septembre et se termine le dernier jeudi de juillet, c'est à cette dernière époque que l'examen a lieu, que les prix sont distribués et les degrés conférés.

Le prix pour la pension, le logement, l'enseignement, le blanchissage et les soins de médecin est de $150 par an, payable par moitié au commencement de chaque semestre. On exigera une somme de $10 en sus pour l'enseignement des langues espagnole, allemande ou italienne; et autant pour l'étude de la physique et de la chimie, afin de remplacer les instruments brisés ou mis hors de service. On devra aussi payer une somme de $6 par an pour fourniture de lit et de matelas. La musique ou le dessin couteront $35 par an.

Les parens qui désireront que le collège fournisse les vêtemens à leurs enfans, devront déposer à cet effet une somme suffisante entre les mains du trésorier. Les livres classiques, papier, encre, etc. seront fournis au prix coûtant.

Les parens et les tuteurs recevront à la fin de chaque semestre un bulletin constatant l'état de santé et les progrès de leurs enfans ou de leurs pupilles.

Les parens qui résident en pays étranger, voudront bien nommer un agent responsable à la Nouvelle-Orléans ou à St Louis.

Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER avocat, Agent du Collége, rue St-Charles, No 13. 12 aout—au1sep

L'année scholaire du collège St-Vincent, Cap Girardeau, commencera le 8 septembre prochain. Le révérend P. Chandy, trésorier du collège, partira de la Nlle-Orléans le 2 septembre et se chargera des élèves que les parents désireraient envoyer à cette institution.

L'édifice du Collège St-Vincent vient d'être reconstruit à neuf et réunit toutes les conditions de comfort et de salubrité désirables.

INSTITUTION G. BOYER.
115, RUE CONTI, ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle Orléans fait un nouvel appel à la confiance des familles. L'institution, établie dans un quartier central, occupe un local vaste et aéré. Le cours d'études est, à la volonté des parens, aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, peut, à quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Ces modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise. L'étude de l'anglais tient la première ligne du programme, et se trouve autant que possible, mêlée à toutes les autres études. Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction. [illegible] est dirigée avec sollicitude. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves; elle est destinée à leur donner une idée exacte de l'ordre et du devoir.

BRANCHES D'INSTRUCTION.

Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, histoire et géographie, éléments des sciences naturelles, éléments des sciences philosophiques.

CONDITIONS:

Frais d'études	$6, 8, 10 par mois.
Demi pension,	15
Pension,	25 payable d'avance et par trimestre
Blanchissage et raccommodage,	4

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.

Nota—En général il n'est pas fait de déduction pour les absences, un mois commencé est un mois dû, les fournitures sont l'objet d'un compte à part.

L'institution est ouverte pour les élèves, de 6 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 4 à 6 heures. 20 aout—1an

CALLIGRAPHIE ET TENUE DES LIVRES.
56, RUE DU CANAL, 56.

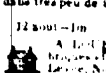

DES arrangements accommodants seront faits avec les familles pour des leçons, durant l'été, à l'Académie de DOLBEAR. Les leçons se donnent de 7 heures du matin à 9 heures du soir. Ceux qui désirent avoir une bonne place dans un bureau, l'automne prochain, feront bien de commencer de suite à prendre des leçons.

Les classes des dames comme d'habitude.

On peut apprendre aux enfants à peu de frais et dans très peu de temps. RUFUS DOLBEAR, 56, rue du Canal. 12 aout—1m

A LOUER DE SUITE—Le magasin en briques à trois étages, rue de la Nouvelle Levée, No 15 entre Crossman et Canal, une porte des magasins précédemment occupée par la Douane.

A LOUER TOUT DE SUITE—Le magasin à deux étages, récemment construit, connu sous le nom de Triangle Buildings, No 10.

A LOUER OU A VENDRE—La belle et grande maison très propre pour une grande famille, située rue Conti, No 163; elle est dans le meilleur état de conservation, ayant été peinte et réparée ces jours derniers. Possession immédiate. S'adresser à Feo PUIG Y PUIG, rue de la Commune No 28. 5 aout—1m

BUREAU A LOUER—Faisant face à la rue, No 19, au premier, étage rue Gravier. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à McDOWELL, MILLS & Co. 5 aout

A LOUER—Le beau magasin, situé rue de Chartres, No 22, parfaitement convenable à un commerce de marchandises sèches. Possession à prendre immédiatement. Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser rue de la Vieille Levée, No 25, chez A. CARRIERE. 4 aout—6f

A LOUER—Un magasin situé dans la rue de Chartres près de la rue du Canal, très bien situé pour un magasin de marchandises sèches et articles de fantaisie. Pour de plus amples informations s'adresser à J. ABRAHAMSON. 9 aout | Courrier de maison rue St Charles No 13.

On désire louer pour une année ou plus, un magasin bien situé pour les affaires des soussignés. S'adresser à LABORDE & XIQUES, 3, Front street. 9aout

GUIGNOLET d'Angers—25 paniers de 12 bouteilles chaque, en magasin.
SARDINES à l'huile, en 1/4 et 1/2 de boîtes, de la marque bien connue A. Gillet & Co.
FROMAGE DE GRUYERE—60 meules de première qualité, venant d'arriver.
AMANDES du Languedoc—10 barils de première qualité.
NOIX de Grenoble—10 barils, venant d'arriver.
ABSYNTHE suisse des marques Jeanrenaud et de L. Richardet.
BOKER'S BITTERS—10 caisses.
HUILE vierge—12 caisses.
BOUTEILLES vides—400 1/2 bouteilles vides.
SAVON de Marseille—100 caisses de première qualité, à vendre par B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 24 juil

TABAC en feuille,—dernièrement reçu de la Havane, véritable Vuelta de Abajo de qualité supérieure, pour capes et tripes, à vendre par Feo PUIG Y PUIG, 28, Commune. 5 aout

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des marques les plus renommées, toujours en magasin et à vendre par Feo PUIG Y PUIG, 28, Commune. 5 aout

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers en bouteilles et demi bouteilles, de la marque Irroy, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 22, rue St Louis. 20 aout

ABSYNTHE SUISSE ET KIRSCH — 25 caisses absynthe suisse et 10 caisses kirsch de la marque Yersin & Lecoultre, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & CO., 22, rue St-Louis. 20 aout

SERRURES FRANÇAISES—En magasin et à vendre par les soussignés, 20 caisses serrures françaises numéros bien assortis. LEOPOLD JEANNET & Co, 22, rue St Louis. 20 aout

EAU DE VIE DE COGNAC—15 quarts eau de vie de la marque E E Martin & Co, années 1841, 1844 et 1846, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 22 rue St-Louis. 20 aout

VINS ROUGES ET BLANCS EN CAISSES—60 caisses de vins des marques Chateau Lafitte, Haut Sauterne et chateau Equem, à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 22 rue St Louis. 20 aout

BRIQUES A FEU de Pensacola et de Pittsburg—25,000 de Pittsburg et 20,000 de Pensacola, à vendre par THOS. BLOIS, 91, rue des Magasins. 4 juillet

CIMENT—600 barils ciment romain, ciment Rosendale hydraulique des meilleures marques, en débarquement et en magasin, à vendre par THOS. BLOIS, 91, rue des Magasins. 4 juillet

CHAUX—300 barils chaux de Ste-Geneviève, à vendre par THS. BLOIS, 91, rue des Magasins. 4 juillet

CHAUX DE THOMASTON—700 barils chaux de pierre, à vendre par THS. BLOIS, 91, rue des Magasins. 4 juillet

BRIQUES à feu anglaises—30,000 briques anglaises, à vendre par THS. BLOIS, 91, rue des Magasins. 4 juillet

Maison Rouge.

ENTRE LES DEUX MARCHÉS.
Marchandises Sèches.

Jos. N. Robert et Cie.

DESIRANT diminuer autant que possible le stock de ce magasin quelque ayant jusqu'à ce jour vendu à des prix très modérés, ils réduisent encore les prix de leurs marchandises.

Ils invitent leurs amis et le public à venir examiner leur assortiment et à s'informer des prix; [illegible] de leur accorder la préférence. JOS. N. ROBERT & Co. 1 juil

VVE HEBERT.

Changement de domicile momentané!

Pour cause de réparations à l'Hotel d'Orléans.

PENDANT la durée des travaux le magasin de librairie, papier, papeterie, articles de bureau, &c, &c, de Vve HEBERT est provisoirement transféré rue de Chartres No 114, entre St-Louis et Conti. 12je—12f

QUININE—8000 O. sulphate de Quinine, à vendre par colonne seulement, par R J HART & Co, 70, rue Tchoupitoulas. 22 juil

CONGRES.

M. JOEL GALLITZIN SEVER

Est le candidat whig-unioniste pour représenter au Congrès le 1er District de la Louisiane se composant de la 1re et de la 3me Municipalité de la Nlle-Orléans, de la paroisse St Bernard et de la paroisse Plaquemine. Il sera soutenu aux élections de novembre par les amis de l'Union, du Compromis et des Améliorations intérieures.

UNIONISTES.

AUDITEUR DES COMPTES:
Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS BORDELON est candidat pour la place d'auditeur des comptes publics. L'élection aura lieu en novembre prochain.

POUR SHERIF.
JAMES P. FRERET est candidat pour la place de shérif de la paroisse d'Orléans, à l'élection de novembre.

MANDEVILLE MARIGNY
Est candidat à la place de shérif de la paroisse d'Orléans, à l'élection de novembre prochain.

MM. les Editeurs de l'*Abeille*,
Veuillez annoncer que JOHN L. LEWIS, le shérif actuel, est candidat pour une réélection en novembre prochain.

FRANCIS MOUNEY.
Le titulaire actuel, est candidat pour la place de CONSTABLE de la 4ème justice de paix de la paroisse d'Orléans.
L'élection le 3 novembre 1851.

MIGUEL HERNANDEZ
EST CANDIDAT
POUR UNE REELECTION A LA PLACE DE
CONSTABLE
DE LA CINQUIEME JUSTICE DE PAIX.
L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

P. A. CHARBONNET,
CANDIDAT COMME CONSTABLE
De la Quatrième Justice de Paix.
Première Municipalité.
Election—le 3 novembre 1851.

G. MEYNIER,
CANDIDAT POUR CONSTABLE,
De la Quatrième Justice de Paix
Le 1er lundi de novembre 1851. 26 juin

POUR ASSESSEUR:
FRANCIS TURNER, assesseur actuel du 3me district représentatif, se présente respectueusement devant les citoyens de la Nouvelle-Orléans, comme candidat pour la place d'assesseur. Election le 3 novembre.

J. A. BELLANGER,
CANDIDAT POUR ASSESSEUR,
Pour toute la Nlle-Orléans—Election le 3 novembre 1851.

J. M. GRASS,
Ex-collecteur, est candidat pour ASSESSEUR.

Nous sommes autorisés à annoncer M. A. E. TREME comme candidat à la place d'assesseur pour la Nouvelle Orléans, à l'élection du 3 novembre. 7 juil

ARMAND PELLERIN.
Veuillez annoncer M. ARMAND PELLERIN, comme candidat à la place d'assesseur de la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'élection du 3 novembre 1851. 26 jn

LUCIEN DUBUC
Est candidat pour la place d'assesseur de la Ville de la Nouvelle-Orléans. Election, 3 novembre 1851.

Nous sommes autorisés à annoncer J. B. DIONIS comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la Première Municipalité. L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

Nous sommes autorisés à annoncer M. HENRY PEYCHAUD, comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la 1ère municipalité. L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

S. VIOSCA
Candidat à la place de Collecteur des taxes de l'Etat pour la Première Municipalité.
ELECTION, LUNDI 3 NOVEMBRE 1851.

A. W. SCATES.
Le présent collecteur du Troisième District Représentatif est candidat pour collecteur d'Etat de la Seconde Municipalité.

MARCELIN ESNARD.
Est candidat à la place de Collecteur des Taxes d'Etat pour la Municipalité No Un. Election 3 novembre 1851. 16 juin

AVIS—Le soussigné, assesseur pour le 4me district représentatif, informe ses amis et les votans de la ville qu'il est candidat pour la place d'assesseur de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre 1851. VICTOR DEJOUX.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

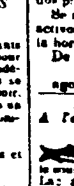

Habiendose concluido el termino de las comisiones de los oficiales de la Compañia; por orden del coronel del primero regimiento de infanteria de la Legion de la Luisiana, la Compañia se reunirá en asamblea general en su sala de armas cita en la calle Dumaine, No. 14, entre la de Levée y Condé, el sabado, 30 del corriente, á las 6 1/2 de la tarde en punto, para proceder á las elecciones de un Capitan, de dos primeros tenientes y de dos subtenientes.

Se recomienda á todos los miembros tanto activos como honorarios el que sean exactos á la hora indicada.

De orden del capitan.
CAYETANO PACHE,
agosto 18 Sargento 1ro.

HOTEL DE PROCTORVILLE,
A l'extrémité du Rail Road du Golfe du Mexique.

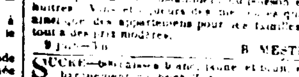

Le public est respectueusement informé que le soussigné a ouvert son HOTEL au Lac à l'extrémité du Rail Road du Golfe du Mexique, et qu'il est prêt à recevoir les visiteurs qui trouveront constamment une table [illegible] B. MESTRE. 9 juil—3m

SUCRE—[illegible] caisses blanc, jaune et brun, en débarquement du brick Tehuantepec, à vendre par S DE VISSER & Co, 38, Vieille Levée. 25 aout

TABAC—[illegible] tabac de Cuba, en débarquement du brick Tehuantepec, à vendre par S DE VISSER & Co, 38, Vieille Levée. 25aout

SUCRE de la Havane—1050 caisses, blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par S DE VISSER & Co, 38 Vieille Levée. 25aout

TABAC en feuilles du Mexique, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS, 9, rue Bienville. 18 aout

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS, 9, rue Bienville. 18 aout

FER en barres et acier—Très convenable pour les marchés du Mexique, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS, 9, rue Bienville. 18 aout

SARDINES à l'huile—1000 boîtes entières et 1000 quarts de boîtes de la marque B. Guilloux, à vendre par les agents. BRUGUIERE BROTHERS, 9, rue Bienville. 18 aout

ABSINTHE & KIRSCH de la marque Colin & Co, de Pontarlier, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS, 9, rue Bienville. 18 aout

LE soussigné a en magasin, et offre à vendre, un grand assortiment de cigares de la Havane; Sucre de la Havane jaune et blanc; Principes, véritable; Cacao, Guayaquil, supérieur. J M CABALLERO, 36, Vieille Levée entre Douane et Bienville. 18 aout

BOUTEILLES—10 paniers bouteilles à Madère, en magasin et à vendre par C T BUDDECKE & Co, 100 rue Tchoupitoulas. 18 aout

PIPES—100 caisses de pipes en terre, en magasin et à vendre par C T BUDDECKE & Co, 100 rue Tchoupitoulas. 18 aout

BŒUF—120 barils de bœuf mess et prime, à l'inspection, à vendre par C T BUDDECKE & Co, 100 rue Tchoupitoulas. 18 aout

CIGARES—80 milliers cigares de la Havane, Regalias et Millars, des marques General Taylor, Las Bella, Caledonia, Lepanton, Capre et Monte Christo, récemment reçus, par LABORDE & XIQUES, 3, Front Levée. 15 aout

PRINCIPES—Un lot de véritable cigares principes, à vendre à bas prix, par LABORDE & XIQUES, 3, Front Levée. 18 aout

CAFE ET SUCRE—300 sacs de café de la Havane, et 200 caisses de sucre jaune, blanc et brun, à vendre par LABORDE & XIQUES, 3, rue Front. 18aout

COGNAC—5 demi et 5 quarts de pipes Abbell & Co; 14 do et 25 do et 25 octaves de Baudin fils, vendre par J Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 16aout

CHAMPAGNE—300 paniers marques assorties à vendre par J Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 16aout

VIN ROUGE — 150 caisses Chateau Margaux, Latour, Lafitte, Leoville et St Julien Médoc, à vendre à des conditions libérales par J Y DE EGANA, 47, Bienville. 16aout

A VENDRE par le soussigné—300 barriques vin rouge, bon ordinaire; 30 barils vin blanc Haut Sauterne, 1848; 15 demi barriques do do 1846; 8 barriques vin do do 1848; 2000 caisses vin rouge, très bon ordinaire; 10 quarts de pipe eau de vie Castillon, de preuve; G M LUCAS, 30, Bienville. 8aout—1m

ATTENDU par les navires suivans venant de Bordeaux—
Navire Armide—3 balles bouchons; 33 barriques bon vin rouge bon ordinaire; 7 demi barriques vin blanc Preignac;
Navire Mary Parker—50 tierçons vin blanc Sauterne; 32 barriques vin rouge bon ordinaire; 40 do do; 32 quarts vieux Armagnac.
Par le navire Layman—60 demi barriques vin rouge vieux, à vendre par PAUL LACROIX, 13, Toulouse. 15aout

MAGASIN DE CIGARES DE LANFRANCO.
Rue ST.-CHARLES, No. 22. 4sept—1an.

Compagnie de la Poudre du Hazard,

C. T. BUDDECKE, et Co.
agents, rue Tchoupitoulas, No 100.

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelque soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard est non seulement garantie pour n'avoir jamais été surpassée, mais est en outre considérée supérieure à toutes les autres marques; ayant acquis la préférence par tout où elle a été introduite et où elle a été connue. Cette manufacture de poudre est maintenant la plus grande des Etats-Unis. Tous colis desquels on sera pas satisfaits seront repris, et les frais et dépenses seront remboursés. Nous avons toutes les qualités en main, en barils, demi barils et quarts, [illegible] C T BUDDECKE & Co, 100, rue Tchoupitoulas. 30 mai—1an

CIGARES [illegible] J M CABALLERO.

EXPRESS POUR LA CALIFORNIE,
DE DODGE & Co,
Via Chagres et Panama.

CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport direct des colis dans toutes les parties de la Californie [illegible]. Notre bureau à San Francisco est situé rue Montgomery, celui de Panama est dirigé par M. George Fisher, un de nos Associés. M. H. B. Cutter est notre agent pour Chagres. Le service est fait par nos propres bateaux sur la rivière de Chagres, sous la direction d'un agent spécial et de cette manière, [illegible] avec promptitude. Les colis seront envoyés par chaque steamer.

E W WILEY, ancien Agent de Dennison & Wiley, No 57, rue du Camp. 26mars

EXPRESS POUR LA CALIFORNIE
D'ADAMS & Co.
Fret, Colis, Paquets, par la voie de Chagres et l'isthme de Panama.

NOS express pour la Californie, par la voie de Chagres et de Panama, partent régulièrement de New-York, par les steamers des 13 et 26 de chaque mois, à 3 heures P. M., en charge d'un messager spécial et d'agents qui font pour le fret qui pourrait une attention personnelle, toute particulière.

Le fret que l'on désire faire parvenir par notre ligne, doit nous être envoyé, avec l'envoi deux jours avant le départ du steamer. Les PETITS COLIS ET LES LETTRES seront reçus jusqu'au jour précédent le départ.

Tous les colis doivent être à l'épreuve de l'eau, ou ils seront aux risques du propriétaire.

Aucun colis n'excédera 125 livres, ou il paiera un prix extra.

Tout fret, colis, &c., doit être affranchi. Il ne sera fait aucune charge aux expéditeurs pour une express pour expéditions de deniers ou certificat de consul.

BUREAUX.

16, 18 et 19, Wall street	New York.
139, Main street	Hartford Ct.
18, State street	New Haven C.
80, Chesnut street	Philadelphie.
109, Baltimore street	Baltimore.
Pennsylvania Avenue	Washington.
7, Fourteenth street	Richmond Va.
64, Washington st.	Boston.
73, Camp street	New-Orléans.

7 aout ADAMS & Co.

Branche-Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 19 juillet 1851.

A une assemblée des directeurs tenue le 18 du courant, WILLIAM H. AVERY a été unanimement élu Président de cette Branche-Banque, en remplacement de Peter Conrey, qui a résigné. R. J. PALFREY, Caissier. 21 juil—30f

LOTERIE DE LA HAVANE.

LE bruit s'étant répandu en cette ville que les billets de la loterie de la Havane ne seraient pas payés, dans le cas où ils gagneraient, nous sommes autorisés à annoncer que nous rembourserons immédiatement tous les lots, depuis $100 jusqu'à $40,000. D BORNIO JR. 34, Gravier et 201, Royale. 30juil

Bureaux à louer à bas prix.

TROIS beaux bureaux situés à l'encoignure des rues Douane et Levée, au-dessus du magasin de quincaillerie des soussignés. HOGAN & TUREAUD. 1aout—6m

A ACHETER—Un bon cuisinier ou cuisinière. S'adresser rue des Remparts, No 16. 23 juil—10f

LE DOCTEUR MOUANET a transféré son domicile rue de la Douane, 110, entre Bourbon et Dauphine. 1juil—3m

ISAAC HOBBS, de Boston; ROBT. B. ALCOIN et OMER GAILLARD, tous deux de la Nouvelle-Orléans, ont formé une association sous la raison et titre de J. HOBBS & CO. Ils informent leurs amis que, comme successeurs de feu R. G. Hobbs, ils continueront comme par le passé le commerce de souliers. 1juil—3m

Changement de domicile.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a transféré son magasin de modes de [illegible] rue St Philippe et Chartres, dans la rue Royale, No 118, entre les rues St Louis et Conti. TH. KOENIG. 4 juil—3m

MAGASIN DE SELLERIE DE

Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co, No 15, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, entre les rues Chartres et Magazin, manufacturiers et importateurs de sellerie et tout article dans ce genre, ont constamment en mains un grand assortiment de selles, brides, harnais, malles de voyage, fouets, sangles, lanières, outils de selliers, etc., et autres articles.—Rue du Canal, No 15. 19aout—4b ANDREW G. BULL & Co.

EN FACE LA MONNAIE.

F. GRAS

CONFISEUR ET DISTILLATEUR,
Encoignure Vieille-Levée et Esplanade,
Encoignure Hôpital et Remparts.
Prix Réduits.

A L'HONNEUR de prévenir aux familles et au public en général, qu'il a reçu des commandes pour la confection de tout ce qui est nécessaire dans les desserts [illegible]. Il reçoit directement des vins et liqueurs de qualité supérieure.

Sirop parfumés assortis, Orgeat, ananas, groseille, framboise, fraise, limon, fleurs d'oranger, gingembre, salsepareille, punch, vinaigre, framboise, sirops de gomme, de coings, de mûres et grenadines.	Vins en bouteilles pour dessert: Madère, Malaga, Muscat, Frontignan, Lunel, Tokay, Vin de Paille, Rivesalte, Banyul, Constantia Marcelli, Grand Laroze, Chateau Latour, Chateau Lafitte. Assortiment de conserves alimentaires et fruits.

Grand assortiment de dragées supérieures et fruits cristallisés.

250 caisses vin Muscat;	100 caisses bitter;
350 do vin rouge;	140 paniers [illegible];
140 do vin blanc;	100 do véritable [illegible];
120 do cornichons;	[illegible]
500 paniers anisette [illegible]	

100 caisses eau de fleur d'oranger; 60 do absinthe suisse; 150 do peppermint; 100 livres vanille supérieure. 15aout—15f

VIC. HEBERT,
Provisoirement
114, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.

VIENT de recevoir de New-York, l'ouvrage du docteur A. M. Mauriceau Guide Médical Secret de la femme mariée, 1 vol. in 18, de 250 pages. Prix .... $1. 10 juil

COGNAC—14 1/2 et 1/4 Jean Louis supérieur old cognac 1811, 10 1/2, 20 1/4 Meglory 1834, 4 1/2 A de Moudon, 1840, 5 1/2, 30 1/4 Alex. de Montezon, 1840, 6 1/2, 10 1/4 John Durand & Co. La Rochelle, 1/2, 8 1/4 J J Durand 1844, 7 1/2, 10 1/4 J J Durand 1845, 5 1/2, 10 1/4 J J Durand 1846, 3 1/2, 10 1/4 J J Durand 1847, 8 1/2, 17 1/4 J J Durand 1848, 7 1/2, 16 1/4 J J Durand 1849, 14 1/2, J J Durand, 11 1/2 A L Bleville, 35 1/2, 79 1/4, 5 1/2 J Esaud, 25 1/2, Holland gin, Anchor brand, 500 quarts Porto, F Duraud, 15 barriques vin rouge bon ordinaire, 500 caisses vin Haut Talence, 1847, 300 do do St Emilion 1844, 270 do do do 1846, 800 do do St Julien, 325 do do vin blanc Haut Sauterne 1846, 150 paniers champagne "Bacchus" en grandes bouteilles, 80 paniers dito dito, petites bouteilles, 70 dito dito "Iron Mask, en grandes bout, 45 dito dito dito en petites bouteilles, 300 1/4 boites sardines de Bellés & Co, [illegible], 60 caisses fruits à l'eau de vie assortis, en grands flacons, 15 dito dito en petits flacons, 700 1/2 boites champignons de Bellés & Co. Sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback. J & J TARDOS, 31, Vieille Levée. 18 aout

Marchandises Sèches.
Toileries.

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes: Toiles d'Irlande 4/4 sans apprêt; do do pour taies d'oreiller; do do à draps en 6, 10 et 12/4; Ouvrés damassés pour nappes 8 et 10/4; Nappes damassées, en toutes grandeurs; Serviettes do do do; do et services toile à barres rouges; Ouvré à œil de perdrix, ouvré de Russie, do dit Huchaback; Toiles de Paris et batiste; Mouchoirs batiste, dans tous les genres; Coutil uni, blanc et écru, do fantaisie, un grand assortiment; Toiles du Nord; Ginga et fil d'épreuve; Brins fil pour moustiquaire. Aussi—Un grand assortiment d'autres marchandises, convenables pour la saison, et que nous offrons au public à des prix modérés. BARRIERE, LAUAPERE & CO, 30, rue de Chartres. 24m

A VENDRE—Cinq malles véritables mouchoirs des Indes; Quatre malles véritables mouchoirs de Madras. 8aout—1m G M LUCAS, 30, Bienville

A VENDRE par le soussigné—30 douzaines seringues pour hommes; 10 douzaines seringues pour enfants; 6 do bassines. 8aout—1m G M LUCAS, 30, Bienville

HUILE D'OLIVE—700 paniers huile d'olive, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 97, rue St-Louis. 12 aout

CIGARETTES—4 caisses marque Figaro, nouvellement reçues, à vendre par D BORNIO Jr, 34 Gravier. 15 aout

PICADURA—4 barils récemment reçus, à vendre par D BORNIO Jr, 34 rue Gravier. 15 aout

SAVON—600 caisses des marques de Boston et Cincinnati, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis. 12 aout

VIN DE ROUSSILLON—50 barriques, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis. 12 aout

SARDINES A L'HUILE—[illegible] quarts de boites de la marque Guilloux, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis. 12 aout

GRAISSE—200 barils et 200 barillets graisse, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis. 12 aout

CHANDELLES DE L'ETOILE—[illegible] caisses, de 4, 5 et 6 à la liv., différentes marques, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis. 12 aout

HUILE D'OLIVE—300 caisses sous les clés de la douane et ayant droit au drawback; 100 do, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis. 12 aout

FRUITS A L'EAU DE VIE—[illegible] caisses prunes et abricots, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis. 12 aout

BOUCHONS—400,000 pour bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis. 12 aout

TABAC A CHIQUER—[illegible] marques de 1, 5 et 8 livres, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis. 12 aout

EN débarquement du brick Louisa, venant de Bordeaux: 75 barriques vin rouge St-Estèphe; 50 [illegible] vin blanc Haut Sauterne, et à vendre par [illegible] 1 juil X. LAMBERT, No 61 rue des Magasins.